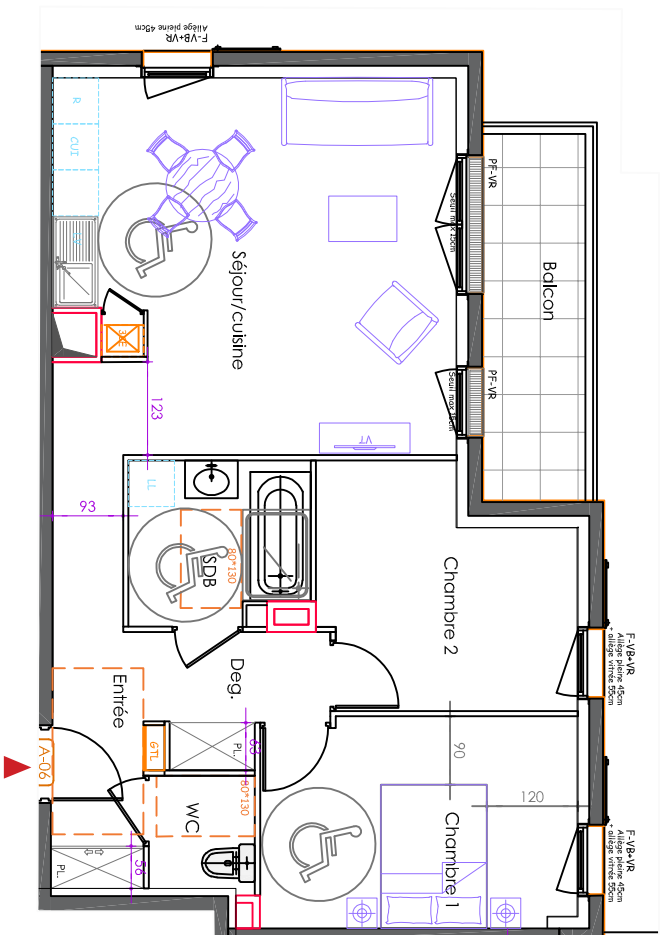
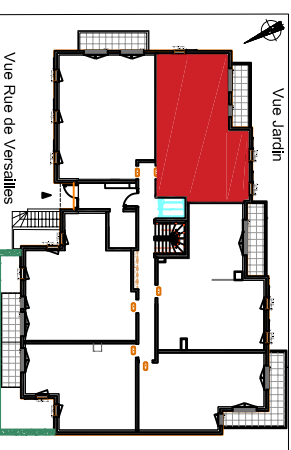




NOTA 1 : Le présent plan exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement qui sont susceptibles de variations en fonction des nécessités techniques et/ou administratives de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions que les équipements. Les surfaces indiquées sont approximatives, les retombées de poutres, les soffites, les faux-plafonds, la dimension des gaines techniques sont figurés à titre indicatif. Les équipements de cuisine ne sont pas fournis et les placards seront aménagés selon la notice de vente. Les jardins pourront avoir une pente supérieure à 5%.

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société et du bureau de contrôle. Aucune modification affectant l'installation électrique, la plomberie ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux. Dans le cadre des TMA, il ne sera pas accepté de modifications sur la structure, la porte d'entrée, les gaines techniques, la position du tableau électrique et des menuiseries extérieures



LOGEMENT A-06	RDC	3 PIECES
-------------------------	------------	-----------------

PIECES		SURFACE	
Entrée		6,30 m²	
Séjour / Cuisine		26,10 m²	
Chambre 1		11,55 m²	
Chambre 2		9,75 m²	
SDB		5,00 m²	
WC		2,10 m²	
Deg.		3,65 m²	
TOTAL SURFACES HABITABLES		64,45 m²	
Balcon			6,50 m²
Jardin			

Plan conforme à la réglementation PMR

LEGENDE	
	Soiffeur aux placé
	Taléau éléctrique
	Chaudière individuelle
	Descente EP
	Gaine technique
	Retombe de poutre
PF	Porte-entré
F	Fenêtre
VR	Volel Rotant
V8	Volel Balait
PV	Paré-vue
gC	Gaine Corée
CU	Cuisson
LL	Lave Vaisselle
R	Réfrigérateur
LV	Lave Linge

NOTA : -Hauteur sous placé des pises, sauf mention particulière : 2,50 m
 -La surface taléau des placés est incluse dans celle des pises atténuées

INDICE : A **Date : 30/01/2024**